

Lucien Bourgeois

Les achats de terres agricoles dans le monde

Les achats de terres agricoles dans le monde

- **La généralisation des achats de terres agricoles par des entreprises ou des Etats peut elle se poursuivre dans le monde ?**
- **Est ce le signe précurseur de la fin du modèle de l'agriculture familiale ?**
- **C'est le signe d'un regain d'intérêt pour la sécurité alimentaire.**
- **Mais ce phénomène pose plus de problèmes qu'il n'en résout.**

LES FAITS

L'affaire Daewoo, les importations de soja et l'éthanol

Les opérations en cours

d'après Joseph COMBY au colloque SAF du 15-12-2010

- **La Chine aurait acquis 1, 24 millions d'hectares aux Philippines, mais aussi au Laos, au Zimbabwe, au Cameroun, en Australie, en Russie.**
- **La Corée du Sud, 770.000 hectares au Soudan, mais aussi en Mongolie, en Indonésie, en Argentine-**
- **Les Indes près de 800.000 hectares en Ethiopie-**
- **Le Qatar, 40.000 hectares au Kenya pour cultiver ... des fleurs**
- **L'Egypte 860.000 hectares en Ouganda (3,5% du territoire), et aussi en Ethiopie**
- **Le Japon investit en Chine (Taiwan), aux Etats Unis, au Brésil-**
- **La Libye achète en Ukraine (250.000 hectares) et au Libéria, est en négociation au Niger et au Mali**
- **Les Etats-Unis négocient des baux sur 400.000 à 1 millions d'hectares au Sud Soudan en voie d'indépendance**
- **Les Emirats arabes unis ont déjà acquis 380.000 hectares au Nord Soudan et 360.000 au Pakistan**
- **L'Arabie saoudite 2,2 millions d'hectares en Indonésie et 500.000 en Tanzanie**

L'UE « importe » 35 millions d'ha dont 25 pour les oléagineux

Source Etude OPERA	HA utilisés pour l'export	HA utilisés pour l'import	Solde
CEREALES	6,8	6,98	0,18
SOJA	1,71	19,24	17,53
AUTRES OLEAGINEUX	3,52	11,2	7,68
THE-CAFE-CACAO	0,44	6,72	6,28
FRUITS	0,85	3,31	2,36
TOTAL	14,1	49	34,9

Le risque d'aliénation du foncier agricole pourrait concerner aussi la France

- Les règles de l'OMC ont contraint les agriculteurs à augmenter leurs surfaces pour rivaliser avec les agricultures extensives des pays émergents.
- La transmission de ces exploitations de plus en plus grandes pose problème car le capital foncier est si important qu'il rend impossible une transmission familiale ou de voisinage.
- Le prix du foncier, très inférieur en France à ce qu'il est dans d'autres pays européens, rend « opéable » la ferme France .
- A court terme, le danger provient de l'artificialisation du foncier agricole. Chaque année, en France, entre 60.000 et 80.000 hectares disparaissent de la surface agricole utile (S.A.U)

LE CONTEXTE CHANGE

1. Prix agricoles en hausse

**2. Besoins alimentaires
importants**

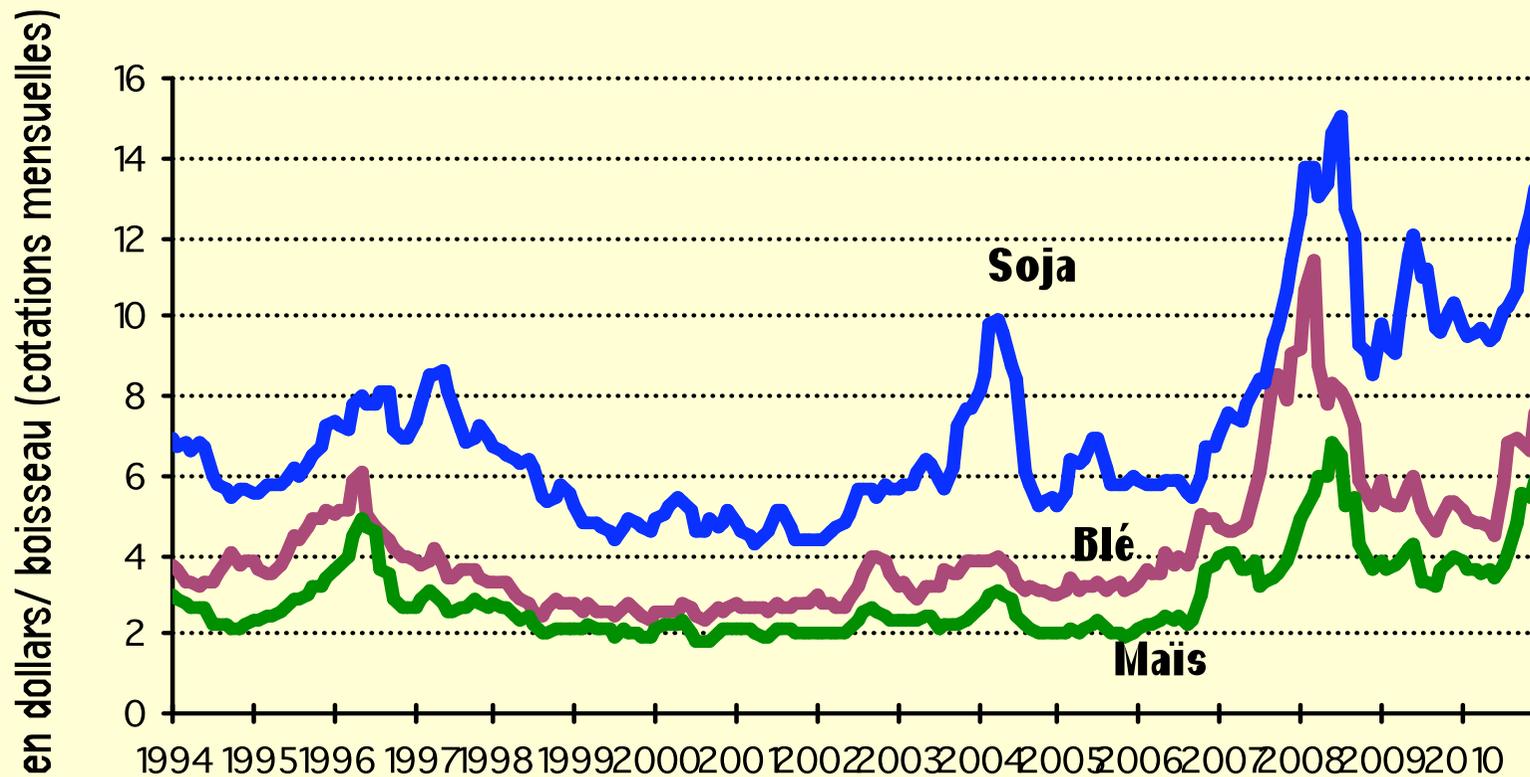
**3. Des capitaux et des terres en
abondance**

Une instabilité durable et croissante des marchés des produits agricoles

- Deux ans après la crise de 2007/2008, le prix du blé a doublé depuis Juin 2010. Or la volatilité des prix agricoles accroît les risques pour les éleveurs, les IAA, les consommateurs et donc la cohésion sociale
- La crise sur les marchés agricoles montre les dangers des prix trop bas sur l'équilibre alimentaire du monde et l'incapacité des pays riches d'empêcher la spéculation
- La crise du système financier montre les dangers d'une mondialisation sans régulation

Une volatilité croissante sur les produits agricoles végétaux

Prix des matières premières agricoles Chicago

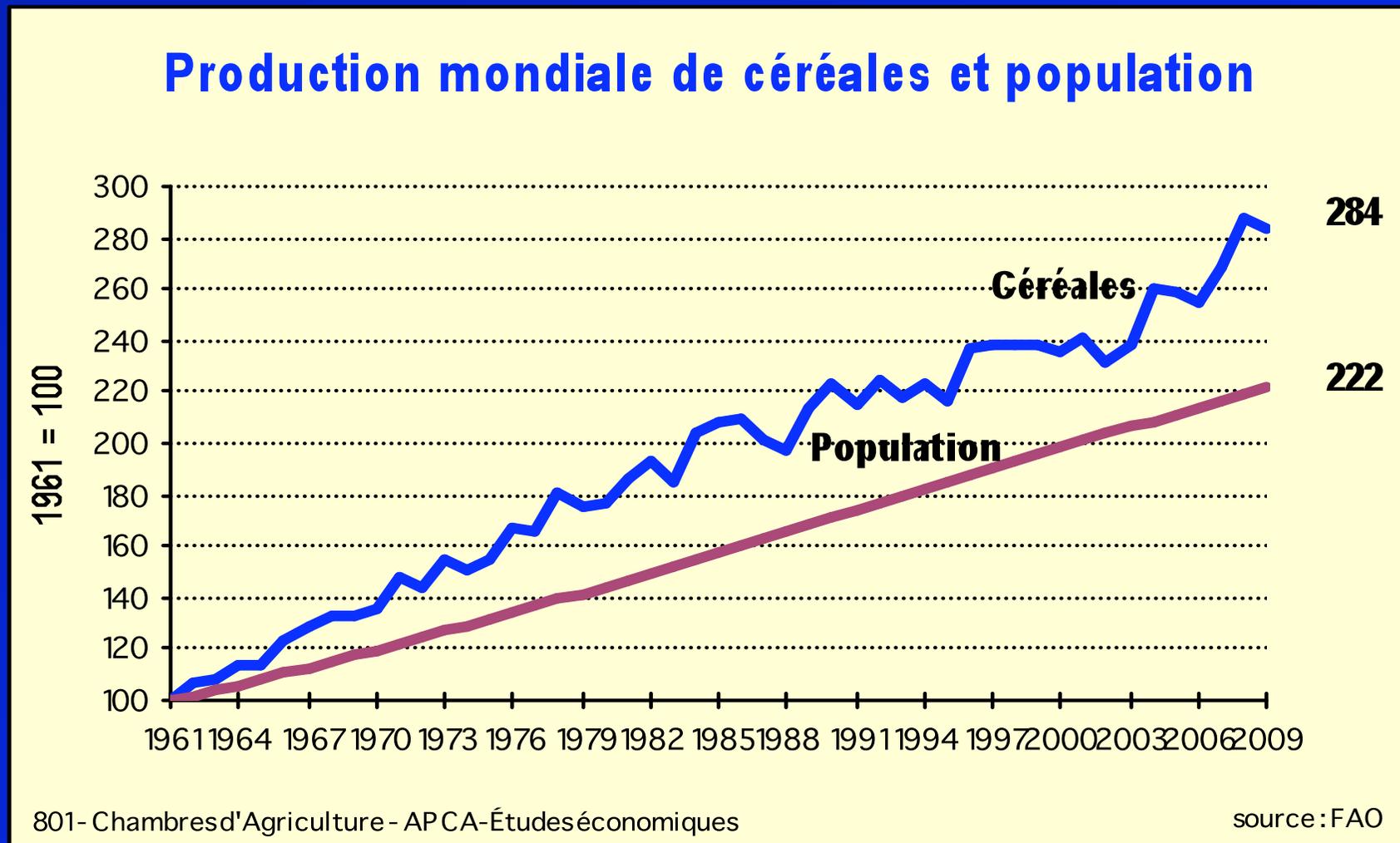


1421- Chambres d'Agriculture - APCA-Études économiques Source : La Dépêche du Petit M eunier

Les crises des produits agricoles ne sont pas dues à la pénurie

- La production mondiale de céréales augmente plus vite que la population.
- La mondialisation des échanges n'a apporté ni stabilisation des prix ni sécurité alimentaire. En 30 ans, les exportations ont augmenté de 20% et la production de 70%. Elles représentent 18% de la prod pour le blé, 10% pour le maïs et 7% pour le riz.
- L'irruption de la demande de produits agricoles pour l'énergie crée une tension sur les prix : 233 millions de tonnes de maïs sur un total de 809 en 2010/2011 pour les usages industriels soit les calories nécessaires pour 775 millions de personnes

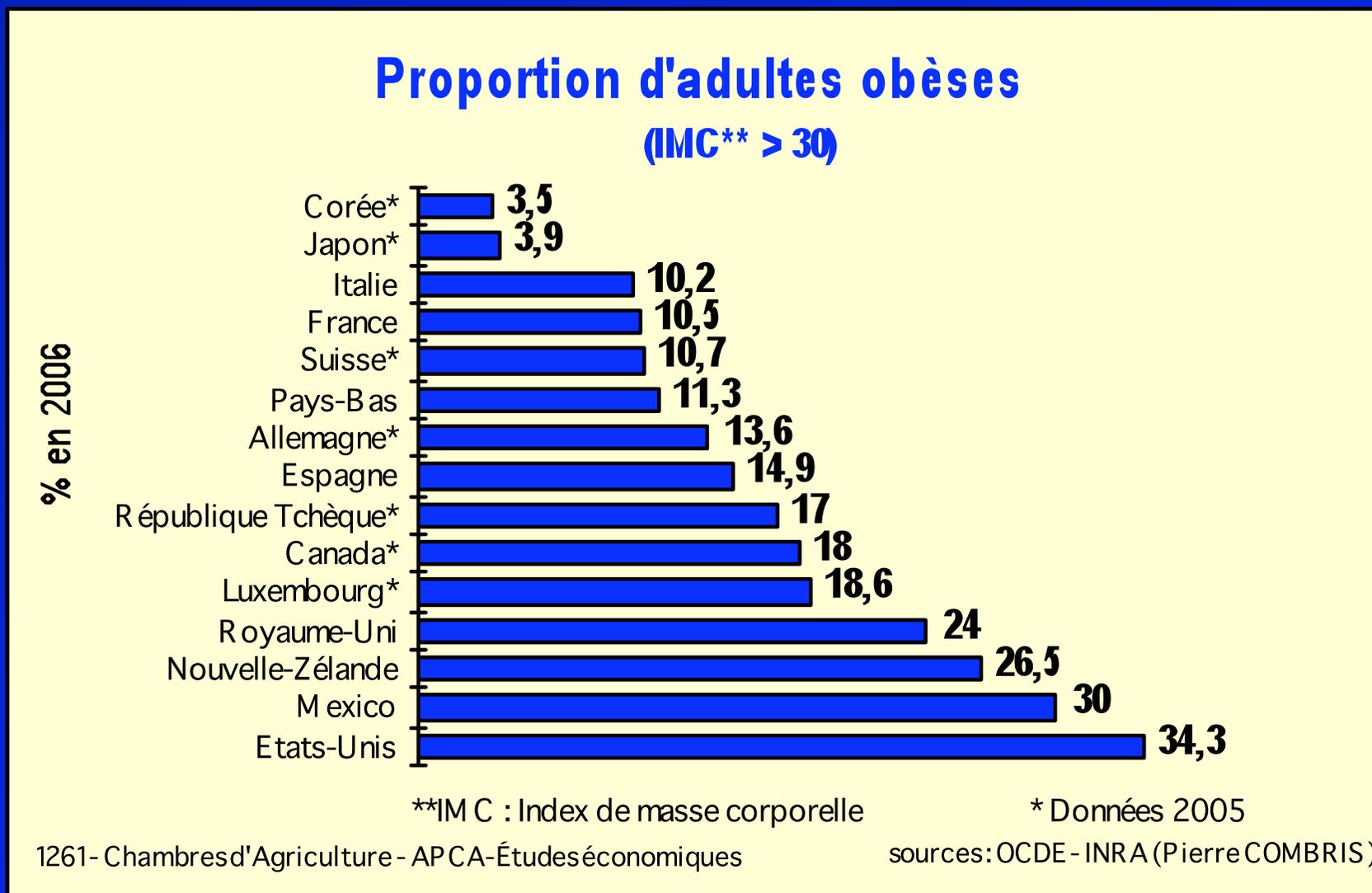
La production de céréales progresse moins rapidement depuis 30 ans



Un bilan alimentaire mondial peu glorieux pour cause de pauvreté

- Le nombre des personnes en état de sous-nutrition est passé de 850 millions à 1 milliard à la suite de la crise de 2008. **Un tiers des décès d'enfants sont dus à la sous-nutrition.**
- 80% de ces personnes sont des « agriculteurs », en fait des personnes qui n'ont pas d'autres solutions que de cultiver un lopin de terre pour ne pas mourir de faim.
- Environ 1 milliard aussi sont en situation d'obésité et cela concerne aussi les populations les plus pauvres dans les pays riches.

L'obésité est un fléau mondial qui affecte surtout les oays libéraux !



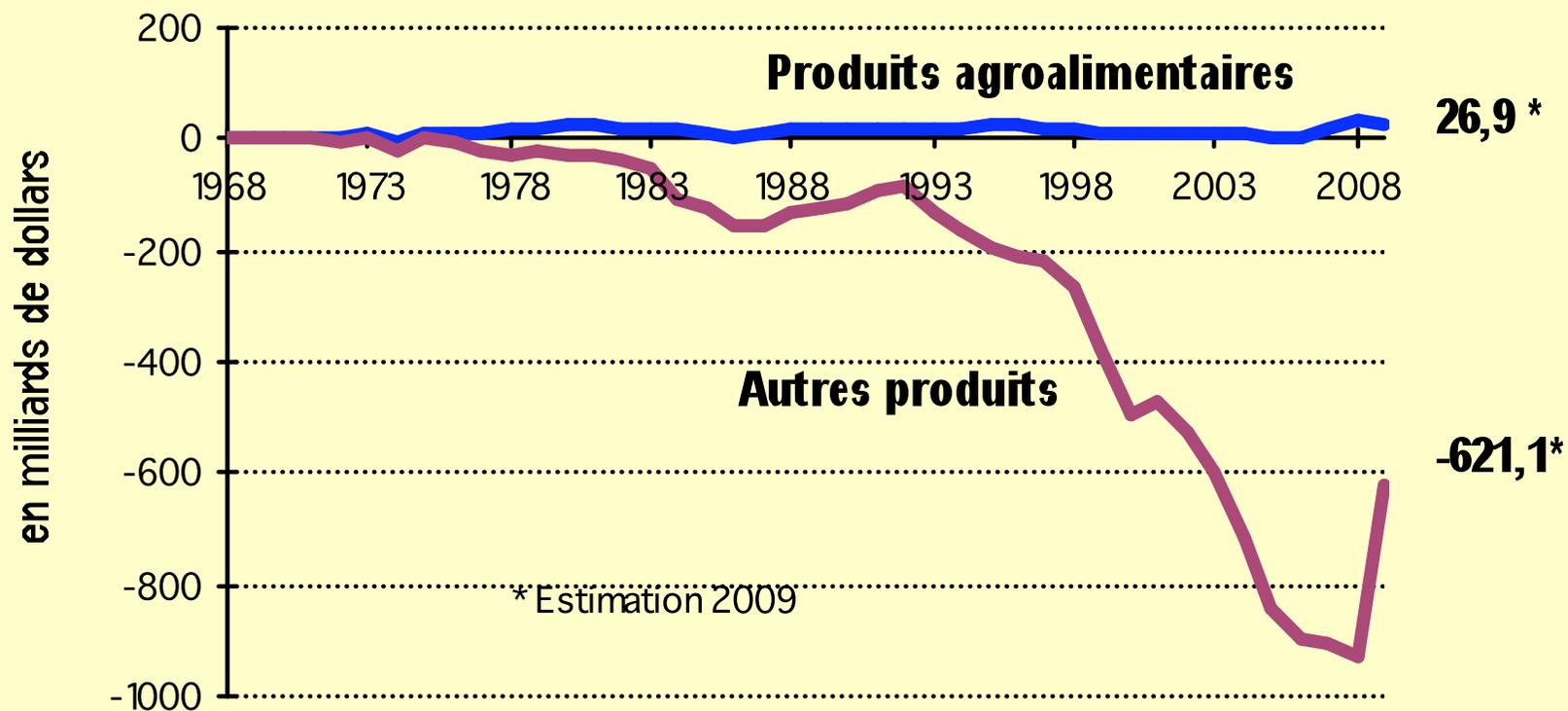
La crise financière : Trop de capitaux disponibles et pas assez de régulation

- Des déséquilibres persistants dans les échanges mondiaux en particulier entre les USA et la Chine.
- Pour éviter le risque systémique, la dette publique de la France, de l'Allemagne et des USA est passée de 65% à 85%. Elle a augmenté de 20 points de PIB en 3 ans
- Toujours pas de solutions adéquates pour éviter le retour des crises financières : Paradis fiscaux, taxes « Tobin », séparation banques de dépôts/ banques d'affaire, politique économique concertée au G 20

LA CONSTRUCTION DE L'UE REMISE EN CAUSE

Le déficit commercial des USA : Deux fois plus d'importations que d'exportations

Solde du commerce extérieur des Etats-Unis



7- Chambres d'Agriculture - APCA-Études économiques

source : USDA

**De nombreuses
marges de manœuvre
disponibles**

Encore des terres disponibles pour l'agriculture dans le monde

- 3,3 milliards d'ha potentiellement cultivables dont 2,5 de bonne qualité
- **1,5 milliard d'ha cultivés**
- Il reste donc 1 milliard d'ha assez facilement cultivables dont 80% en Afrique et en Amérique latine

- Mais 50% de ces terres disponibles sont situées dans une dizaine de pays seulement
- Pour le reste : 4 de forêts, 3,4 de savane et 380 millions de zones urbanisées

Les rendements peuvent progresser dans de nombreux pays du monde

Régions	1970	2003	Coef
UE à 15	2,8	5,2	1,8
PECO	2,1	2,8	1,3
UE à 27	2,6	4,3	1,6
Amérique du Nord	3	5,2	1,7
Asie, Sud, Est, Sud-Est	1,7	3,4	2
Amérique centrale, Sud, Caraïbes	1,5	3,2	2,1
MONDE	1,8	3,1	1,7
Afrique du Nord, Moyen Orient	1,1	2,4	2,2
Océanie	1,3	2,1	1,6
Communauté Etats indépendants	?	1,7	
Afrique subsaharienne	0,8	1,1	1,4
Source François Papy, FA, Eurostat			

LES EXPLICATIONS

Les explications habituelles

- La sous-nutrition d'une partie de l'humanité
- La demande nouvelle de viandes dans les pays en développement dont le niveau de vie progresse
- La progression démographique. Des prévisions de 9 milliards de personnes en 2050
- Les contraintes de production qui se resserent :
 - La construction immobilière en ville
 - Les infrastructures de transport
 - Le manque d'eau
 - Le réchauffement climatique ...

Les faits nouveaux

- Plus besoin de migrations de paysans pauvres ni d'esclavage.
- Avec des capitaux, il est possible de défricher de grandes étendues et de les mettre en culture
- Il suffit de disposer d'une mécanisation importante et de quelques salariés bien encadrés
- Or il y a dans le monde de la terre agricole, des capitaux disponibles et de l'énergie fossile
- Il y a aussi de nouvelles opportunités de profit en fabriquant des agrocarburants

Les avantages obtenus par les entreprises et les Etats

- Il est impossible d'obtenir plus de 7 à 8% par an de rendement pour des cultures de céréales, de sucre ou de soja. Pour obtenir 15 à 20%, il faut des conditions particulières dérogatoires en matière de loyers, de fiscalité ou de commercialisation.
- Infrastructures portuaires ou routières
- Défiscalisation partielle ou totale
- Possibilité d'exporter les produits obtenus en particulier pour la valorisation en énergie

LES QUESTIONS D'AVENIR

Un droit pour que la terre appartienne à ceux qui la travaillent

Les précédents : une longue histoire

- Colonisation romaine pour récompenser les soldats
- Enclosures au Royaume-Uni
- La culture et le commerce des épices par les Pays-Bas
- La culture du sucre et du coton en liaison avec l'esclavage
- Les attributions de terres pour faciliter la construction des chemins de fer aux USA
- Le Homestead Act pendant la guerre de sécession
- Colonisation française et britannique et le droit au service des Etats

Les pays développés : La terre à ceux qui la travaillent

- **La révolution française a été un des premiers exemples de réforme agraire. De la propriété de l'Eglise et de l'aristocratie à celle du laboureur**
- **« ... toute personne qui est à la tête d'une famille devra ... recevoir les titres pour prendre propriété de 67 ha ... pour s'y établir immédiatement et les mettre en culture »**
THE HOMESTEAD ACT, 1862 Perspectives agricoles n° 263 décembre 2000
- **Le droit du fermage en 1946**
- **Le droit de préemption des SAFER en 1960**

Grande exploitation capitaliste contre exploitation familiale

- Pas d'économies d'échelle dans la plupart des produits agricoles et en particulier l'élevage
- L'exploitation familiale est la règle dans tous les pays industrialisés. Cela permet de laisser la propriété de la terre à celui qui la travaille malgré la charge du capital foncier et la difficulté de sa transmission
- L'histoire a montré l'efficacité des agricultures familiales
- Les grandes entreprises n'ont d'avantages que lorsque les salaires sont faibles et que l'accès au foncier est gratuit.

L'enjeu de l'appropriation privée de la rente foncière

-Ricardo a théorisé le phénomène

La rente est la différence de rendement entre une terre donnée et la meilleure terre de la région car la terre contient des ressources naturelles qui ne dépendent pas du travail humain

Les fondateurs de l'économie classique y compris les néo classiques comme Stuart Mill et Walras pensaient que l'Etat devait reprendre cette rente par l'impôt

Le droit des Etats contre le droit des individus

1. La common law anglaise : Plusieurs ayants droits avec des droits de différentes natures
2. Le droit civil issu de la Révolution française : Un seul individu a tous les droits
3. Convergence vers la prise en compte d'une partie « socialisée »
4. Avec la décolonisation, toutes les terres non immatriculées sont devenues « nationales » et relèvent de l'Etat et peuvent faire l'objet de commerce
5. La terre ne doit pas être une marchandise banale

LE DROIT A L'ALIMENTATION et la sécurité alimentaire

Conformément à l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, chaque État est tenu d'assurer à toute personne soumise à sa juridiction l'accès à un minimum de nourriture indispensable, qui soit suffisante, adéquate sur le plan nutritionnel et salubre, afin de faire en sorte que cette personne soit à l'abri de la faim.

De Schutter

De Schutter : L'enjeu essentiel est aussi l'emploi de 40% des actifs du monde

- **Dans les pays qui connaissent des taux élevés de pauvreté rurale et où il existe peu d'emplois dans d'autres secteurs, les investisseurs devraient être encouragés à promouvoir des systèmes à forte intensité de main- d'œuvre, plutôt qu'à chercher à augmenter la productivité par hectare.**
- **Des économies d'échelle peuvent être réalisées dans la transformation et la commercialisation, mais pour la plupart des cultures, ces économies d'échelle ne se vérifient pas au niveau de la production.**

Quelques références

- DROIT : Michel Merlet et Joseph Comby dans Etudes foncières
- AGRONOMIE : Laurence Roudard, Marcel Mazoyer, Michel Griffon et Thierry Doré
- ETUDES : Rapports Banque Mondiale, FAO, Conseil d'analyse stratégique (CAS), Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF)
- POLITIQUE ; Olivier De Schutter, le rapporteur spécial de l'ONU pour l'alimentation
- ONG : GRAIN, AGTER, AVSF

Pour en savoir plus

Google : Lucien Bourgeois, politique agricole

TF Consultants : <http://tfconsultant.fr/>

Agrobiosciences : <http://www.agrobiosciences.org>

recherche : « lucien bourgeois »

E-mail : lucien.bourgeois@tfconsultant.fr